

Date rédaction	05/2021	Lieu	VISIOCONFERENCE	Version	V1
Rédacteur	CD 50 SPA	Date réunion	19/05/2021		
Prénom et nom		Organisme		Pr	Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Jean Morin		Président			x
M. Jean Lepetit		Conseiller départemental		x	
Représentants du conseil municipal de Gatteville-le-Phare (Roubari)					
Mme Christine Léonard		Titulaire		x	
Mme Marie-Noëlle Le Borgne		Suppléante		x	
Représentant du conseil municipal de Fermanville (Ports Lévi et Pignot)					
Mme Nicole Belliot Delacour		Titulaire		x	
M. Nicolas Lemarchand		Suppléant			x
Représentants du conseil municipal de Digosville (Le Becquet)					
M. Jean-Pierre Estace		Titulaire		x	
Mme Martine Coutanceau		Suppléant		x	
Représentant du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin (Le Becquet)					
Mme Muriel Jozeau Marigné		Titulaire			x
Mme Nathalie Renard		Suppléante		x	
Représentants personnel gestion des ports					
M. Thierry Leteissier		Titulaire		x	
M. Laurent Clergeau		Suppléant		x	
Représentant de l'activité pêche					
M. Stephane Lefevre		Titulaire			
M. Jean Nicolas Doucet		Titulaire			
	Poste vacant	Titulaire			
M. Michel Travers		Suppléant			
	Poste vacant	Titulaire			
	Poste vacant	Titulaire			
Représentants de l'activité plaisance					
Port du Becquet					
M. Alain Chartier		Titulaire		x	
M. Alexandre Hamel		Titulaire		x	
M. Gérard Goueslain		Suppléant			x
M. Rodrigue Malo		Suppléant			x
Port Lévi					
M. Richard Berger		Titulaire		x	
M. André Travers		Suppléant			x
Port Pignot					
M. Jack Letellier		Titulaire		x	
M. Jean-Claude Legat		Titulaire		x	
M. Philippe Folliot		Suppléant			x
Port de Roubari					
M. Jacques Lavenan		Titulaire		x	
M. Claude Maunoury		Suppléant		x	
M. Rémi La Roque		Suppléant		x	
Autres participants					
Mme Christine Lebacheley		Conseillère départementale		x	
M. Gilles Lelong		Conseiller départemental		x	
Mme Madeleine Dubost		Conseillère départementale			x
M. Stéphane Gautier		Directeur mer, ports et aéroports		x	

Le conseil portuaire des ports du Val de Saire s'est réuni le 19 mai 2021 en visioconférence sous la présidence de **M. Lepetit**, représentant le président du conseil départemental. Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire et demande que M. Morin soit excusé, puis ouvre la séance et invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres.

Constatant que le quorum est atteint conformément aux dispositions prises par l'Etat concernant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, il aborde le premier point à l'ordre du jour de la réunion et invite **M. Leteissier** à les présenter.

I – Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2020

M. Lepetit demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

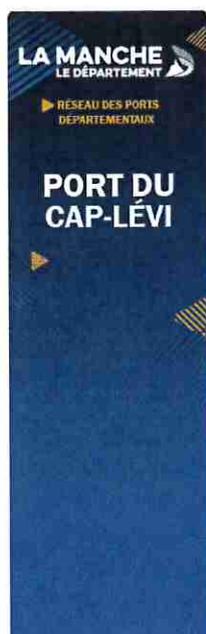
PORT LEVI

I – Rapport d'activité

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2020 et informe que le montant total des travaux d'entretien concernant le port Lévi pour l'année 2020, s'élève à 342,90 € TTC.

Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire Nord	2020
Nettoyage mensuel des cales	X
Entretien des bordures	X
Entretien terre- plein	X
Peinture petits équipements	X
Reprise poteaux (zone d'hivernage)	X
Pose plaques inox sur joint de dilatation	X

Il poursuit en présentant le projet de signalétique portuaire qui va être mise en place par le Département. Il est prévu d'installer un totem à l'entrée du port.



À l'arrivée au port

Ce projet est approuvé en indiquant comme nom pour le port sur le panneau « Port Lévi » à la place de « port du Cap Lévi ».

M. Letessier demande s'il y a des questions.

M. Berger demande si les fixations de la plaque inox posée sur le joint de dilatation de la cale peuvent être vérifiées. Il pense que certaines ont pris du jeu.

M. Leteissier précise que le nécessaire a été fait.

En l'absence de questions, **M. Leteissier** présente le point suivant.

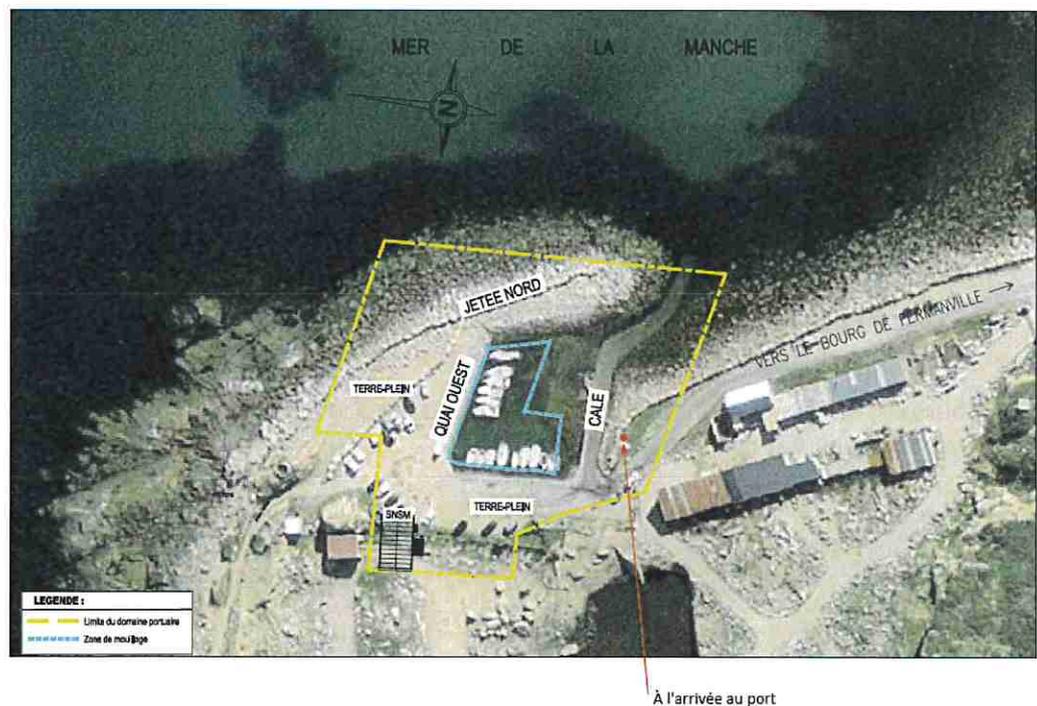
PORT PIGNOT

I – Rapport d'activité

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2020 et informe que le montant total des travaux d'entretien concernant le port Pignot pour l'année 2020, s'élève à 986,35 € TTC.

Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire Nord	2020
Nettoyage mensuel des cales	X
Entretien des bordures et terre-plein	X
Déroctage (non concluant)	X
Reprise de la cale (maçonnerie)	X

Il poursuit en présentant le projet de signalétique portuaire qui va être mise en place par le Département. Il est prévu d'installer un totem à l'entrée du port.



Ce projet est approuvé.

M. Letellier intervient sur la pose des échelles et remercie le personnel de l'agence portuaire. Il souligne la bonne coopération avec celle-ci, et l'intérêt d'impliquer les membres de l'association afin de participer aux travaux de mise en place de l'échelle en collaboration avec les agents du Département.

M. Leteissier fait un point sur la problématique posée par le navire de la professionnelle dans le port. Il informe qu'un courrier est prêt à être envoyé, mais que Mme Follet a adressé un courriel s'engageant à régler la redevance due à l'association. Elle a informé de la mise en vente de son navire et s'est engagée à fournir les attestations de mise en vente avant le 15 juin 2021. Le cas échéant un PV de grande voirie sera établi. Elle a précisé qu'elle ne remettrait pas de navire dans le port.

Mme Lebacheley demande s'il y aura encore des professionnels au port Pignot.

M. Leteissier répond négativement.

M. Letellier informe qu'il y a actuellement une expérimentation d'élevage d'ormeaux dans le secteur de la Mondrée, le développement de ce projet pourrait peut-être amener un professionnel.

M. Letessier demande s'il y a des questions.

M. Legat demande s'il est possible de dégager le pied de cale de « quelques cailloux », qui apparaissent surtout pendant les grandes marées, et gênent potentiellement la mise à l'eau du canot.

M. Leteissier en prend note, et fera intervenir une entreprise en fonction des limites administratives du port.

En l'absence de questions, **M. Leteissier** présente le point suivant.

PORT DU BECQUET

I – Rapport d'activité :

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2020 et informe que le montant total des travaux d'entretien concernant le port du Becquet pour l'année 2020, s'élève à 342,90 € TTC.

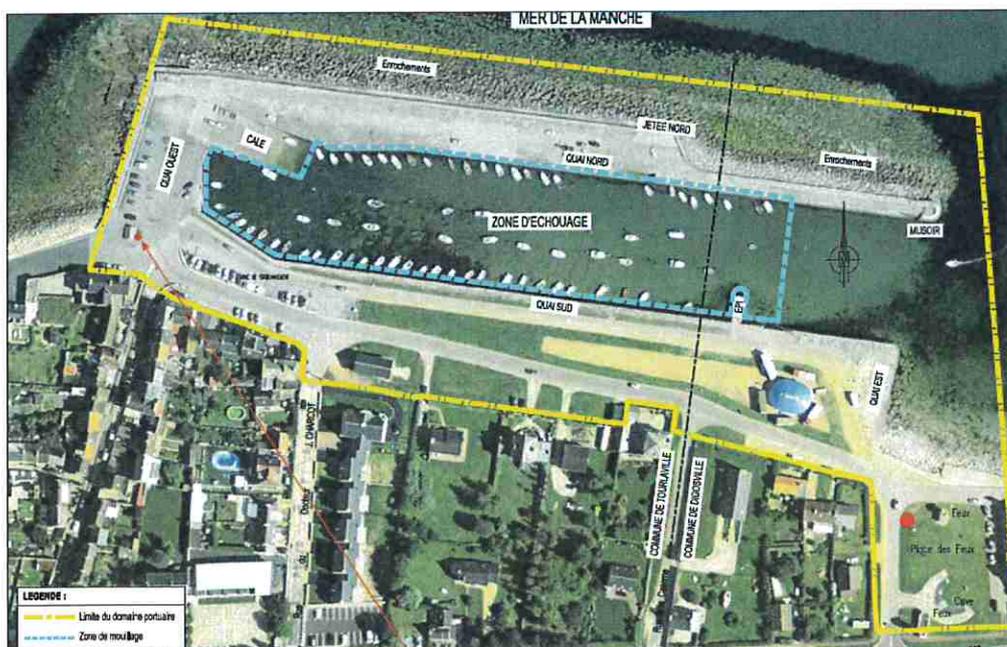
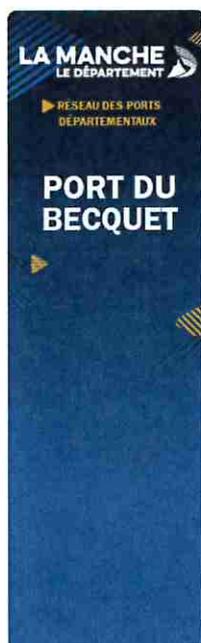
Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire Nord	2020
Nettoyage mensuel des cales	X
Jointoiment	X
Entretien des bordures et des terre-pleins	X
Pose échelles et réparation	X
Reprise défense de la « grande cale »	X
Travaux de maçonnerie (coulis) quai nord, petite cale	X

M. Leteissier présente les projets de plaques afin d'identifier les bâtiments de l'abri des douaniers et de l'abri du canot de sauvetage situés sur le port du Becquet.

Ces deux projets sont approuvés.

Il informe de la mise en place du panneau d'affichage tel que validé lors du dernier conseil portuaire, une convention d'occupation entre le département et la commune est en cours de validation.

Il poursuit en présentant le projet de signalétique portuaire qui va être mise en place par le Département. Il est prévu d'installer un totem à l'entrée du port.



À l'arrivée au port

M. Lelong approuve la proposition d'emplacement et demande s'il est possible que le même totem soit implanté à la seconde entrée du port, côté Digosville.

M. Clergeau répond que cela est possible et propose de valider le second emplacement tel qu'il figure sur le plan ci-dessus.

Les deux propositions sont approuvées.

M. Letessier demande s'il y a des questions.

M. Chartier fait part d'un problème sur la fixation des échelles et demande à l'agence portuaire d'intervenir.

M. Leteissier informe qu'une surveillance est effectuée par les agents, et demande aux usagers d'informer l'agence portuaire, dès que les usagers relèvent ce genre de problématique. Une étude va être menée afin de trouver une solution plus performante en terme de fixation.

M. Chartier fait part du problème de stationnement des remorques, et qu'il a été observé le stationnement de camping-cars sur le terrain de pétanque.

M. Leteissier répond qu'une réflexion va être engagée avec la direction de la mer des ports et des aéroports, afin de signaler les véhicules avec remorques et ceux sans remorques, car il n'existe pas actuellement de marquage au sol. Il précise qu'il ne peut pas y avoir d'intervention de police sans marquage.

Mme Renard demande si le nombre d'utilisateurs de la cale de mise à l'eau est recensé.

M. Chartier répond qu'il a été observé davantage d'utilisateurs que les années précédentes.

Mme Renard demande si les utilisateurs sont locaux ou horsains, et si le marquage sera la solution à cette problématique.

M. Estace demande s'il y aurait assez de place pour les remorques s'il n'y avait pas de camping-cars.

M. Chartier confirme qu'il y a une réelle augmentation des remorques.

M. Chartier indique qu'un morceau de ferraille dépasse sur l'échelle n° 62.

M. Leteissier répond que les agents vont intervenir ce même jour.

M. Chartier indique qu'il n'a pas eu de réponse concernant les problèmes relevés sur le bâtiment de l'ancien abri du canot de sauvetage, et également concernant sur la fenêtre côté nord ainsi que sur la porte.

M. Leteissier informe qu'en ce qui concerne le bâtiment, le service foncier du Département passe régulièrement afin d'effectuer une surveillance, et cela n'appelle pas d'inquiétude à ce jour. En ce qui concerne les remarques sur la fenêtre et la porte, celles-ci vont être remontées.

M. Estace informe que les agents communaux de Digosville sont intervenus 3 fois sur la tourelle de la sortie du port pour couper des morceaux d'une ancienne rambarde.

M. Leteissier répond que cela relève de la D.D.T.M., et qu'il va en faire part au service des phares et balises.

M. Chartier fait part d'une question d'un usager de l'association sur le désensablement, mais précise qu'aussitôt enlevé, le sable revient très rapidement.

M. Lelong remercie les services du Département pour leurs interventions et leur implication dans la gestion du patrimoine.

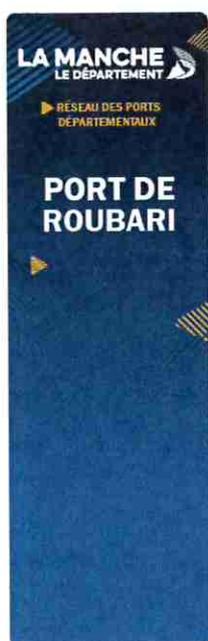
PORT DE ROUBARI

I – Rapport d'activité

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2020 et informe que le montant total des travaux d'entretien concernant le port de Roubari pour l'année 2020, s'élève à 1 826,27 € TTC.

Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire Nord	2020
Nettoyage mensuel de la cale	X
Entretien des bordures	X
Déplacement corps-mort	X
Reprise du terre-plein	X

Il poursuit en présentant le projet de signalétique portuaire qui va être mise en place par le Département. Il est prévu d'installer un totem à l'entrée du port.



Terre-plein, aux abords de la route

Mme Léonard, propose que l'emplacement soit prévu en fonction du projet d'aménagement portuaire.

M. Clergeau précise que l'intégration de cette signalétique se fera en cohérence avec l'aménagement du terre-plein. L'installation du totem est prévue pour la fin de l'année 2021 ou le début de l'année 2022.

Mme Léonard informe que « Roubari », s'orthographe de différentes manières, à savoir : Roubari, Roubary, Roubaril.

M. Clergeau souhaite que le choix d'orthographe soit fait rapidement.

Mme Léonard demande quelques jours de réflexion.

Mme Lebacheley fait part de son choix qui se porte sur Roubaril.

M. Lepetit propose un délai de 15 jours afin que madame le maire, informe les services du Département de l'orthographe retenue.

M. Letessier demande s'il y a des questions.

M. Lavenan précise depuis plusieurs conseils portuaires que le nombre de postes est de 40 et non 42 postes.

M. Leteissier répond qu'il en prend note, et rectifiera sur la prochaine présentation.

M. Lavenan revient sur le projet d'aménagement du terre-plein de Roubari, et fait part de sa surprise sur les propos échangés précédemment concernant le port du Becquet, par rapport au projet d'utilisation optimale pour les espaces situés sur le port de Roubari.

M. Clergeau informe que les remarques ont été prises en compte afin d'optimiser le stationnement. Il est prévu de revenir ensuite vers l'association et de co-construire avec le Département afin de répondre aux attentes des usagers.

M. Lavenan informe qu'il fera parvenir des croquis de propositions.

M. Clergeau explique que le but est d'avoir un aménagement qualitatif et pérenne.

M. La Rocque fait part de son impression sur ce projet, à savoir satisfaire les promeneurs plutôt que les usagers.

M. Clergeau précise que ce projet permettra de limiter les navires sur remorques.

Mme Léonard informe d'un apport important de sable sur la route du phare, pouvant mettre en péril la route.

M. Leteissier répond qu'il va en informer les services routiers du Département.

Mme Léonard, fait part d'un désordre au niveau du quai, à proximité des tables de pique-nique.

M. Leteissier répond que cela a été pris en compte par les techniciens de la direction.

M. Lavenan informe que le grand bac à déchets n'est plus en place, et que cela pose un problème pour récupérer les déchets de marée.

Mme Léonard indique qu'il existe 3 bacs à marée, et qu'il y a la possibilité d'en installer un nouveau. Celui-ci pourrait être mis en place soit à proximité du port, soit sur l'espace du parking, et propose d'en échanger avec l'agence portuaire.

M. Leteissier précise que le réceptacle à déchets est de la compétence de la communauté d'agglomération du Cotentin, et va se rapprocher de leurs services afin de connaître les raisons de son enlèvement.

CREDITS D'ENTRETIEN PORTS DU VAL DE SAIRE

M. Leteissier informe que les achats de fournitures d'entretien peuvent être mutualisés entre plusieurs ports afin de bénéficier de conditions économiques intéressantes. L'ensemble des achats, locations de matériel et divers pour les travaux réalisés par l'équipe d'entretien depuis le 1er janvier 2020, identifié pour les ports du Val de Saire s'élève à : 3 498,42 € TTC.

RECEPTION ET TRAITEMENT DES DECHETS DES PORTS DU VAL DE SAIRE

M. Leteissier informe que l'année 2020 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception. Il précise que suite à la vétusté des « petits » réceptacles à déchets sur le port de Roubari, il a été procédé à leur démontage et qu'il n'est pas envisagé d'en repositionner de nouveaux pour l'instant.

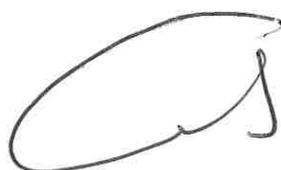
M. Lepetit demande s'il y a des questions.

M. Gautier fait part de sa satisfaction pour la qualité des échanges et souhaite que les bonnes relations entre les associations et les services perdurent dans ce bon état d'esprit.

Mme Lebacheley fait part de sa fin de mandature et remercie les membres du conseil portuaire et les services du Département pour les échanges courtois lors de ces réunions.

Aucune question n'étant formulée, **M. Lepetit** se joint aux remerciements formulés, et lève la séance.

Saint-Lô, le 18 juin 2021



Monsieur Jean Lepetit

Représentant le président
du conseil portuaire